



---

## **Financement du budget programme**

### **Aperçu de l'exécution financière du budget programme 2016-2017 et prévisions de financement pour l'exercice 2018-2019**

#### **Rapport du Directeur général**

#### **RÉSUMÉ**

1. Le document donne un aperçu de la situation financière du budget programme de l'OMS pour l'exercice 2016-2017 et présente les prévisions de financement pour l'exercice 2018-2019 en se fondant sur les chiffres à disposition au 30 septembre 2017.<sup>1</sup> Les chiffres sont fournis pour les deux volets essentiels du budget programme, à savoir : a) les programmes « de base » ; et b) les programmes de lutte contre la poliomyélite, les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie et les programmes spéciaux. Les points essentiels mis en lumière dans le document sont les suivants :

- l'Assemblée de la Santé a approuvé le budget programme 2016-2017 à hauteur de US \$4,385 milliards,<sup>2</sup> puis a approuvé une augmentation le portant à US \$4,545 milliards en 2016 ;<sup>3</sup>
- le financement du budget programme dépend en grande partie des contributions volontaires, dont le calendrier et la mise en adéquation ne facilite pas toujours la mise en œuvre la plus efficace ; globalement, 85 % du financement pour 2016-2017 est issu de contributions volontaires ;
- le financement global pour 2016-2017 s'élève à 98 % pour les programmes de base, même si pour certains programmes, le niveau de financement est sensiblement inférieur (par exemple pour les maladies non transmissibles [74 %] et le nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire [79 %]) ;

---

<sup>1</sup> Le portail Web de l'OMS contient des informations supplémentaires (<http://open.who.int/>, consulté le 24 novembre 2017).

<sup>2</sup> Voir la résolution WHA68.1 (2015).

<sup>3</sup> Voir la décision WHA69(9) (2016).

- le budget programme révisé pour les programmes de lutte contre la poliomyélite et les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie est très supérieur au budget initial, les activités de ces secteurs étant fonction des événements ;
- l'exécution financière (dépense) prévue pour l'ensemble de l'exercice s'élève à US \$4,432 milliards.

2. Les points essentiels du budget programme 2018-2019 comprennent des détails sur les éléments suivants :

- l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le budget programme pour l'exercice 2018-2019 pour un montant de US \$4,422 milliards ;<sup>1</sup>
- le financement prévu pour l'exercice 2018-2019 est actuellement de US \$3,180 milliards.<sup>2</sup>

3. Afin de permettre aux opérations de riposte aux situations d'urgence de progresser durablement et de mettre en adéquation plus efficacement le financement avec les priorités du budget programme, il faut un financement plus prévisible et flexible. Il s'agit d'une priorité du programme de transformation du Directeur général.

## **BUDGET PROGRAMME 2016-2017**

### **Informations actualisées sur le budget**

4. En mai 2015, la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA68.1, allouant un montant total de US \$4,385 milliards au budget programme 2016-2017. Le budget était divisé en deux volets, avec d'une part le programme de base (US \$3,194 milliards) et d'autre part les programmes d'éradication de la poliomyélite, d'intervention en cas d'épidémie ou de crise, de recherche sur les maladies tropicales et de recherche en reproduction humaine (US \$1,191 milliard).

5. Par la suite, en mai 2016, la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA69(9), approuvant une augmentation du budget programme 2016-2017 de US \$160 millions pour financer le nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire. Cette augmentation a concerné le volet du programme de base du budget programme, dont le total s'est porté à US \$3,354 milliards ; ainsi, le budget programme total révisé de l'OMS pour 2016-2017 est de US \$4,545 milliards (voir le tableau).

### **Informations actualisées sur le financement**

6. Le financement général prévu pour le budget programme s'élève à US \$6,026 milliards, dont US \$3,272 milliards sont consacrés aux programmes de base et US \$2,754 milliards sont consacrés aux programmes de lutte contre la poliomyélite et aux programmes d'intervention en cas de crise ou

---

<sup>1</sup> Voir la résolution WHA70.5 (2016).

<sup>2</sup> À l'exclusion de US \$538 millions pour les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie, pour lesquels aucun budget n'a été établi.

d'épidémie (voir le tableau). Ce financement est composé de contributions volontaires à hauteur de US \$5,097 milliards (85 % du total) et de contributions fixées à hauteur de US \$929 millions (15 % du total).

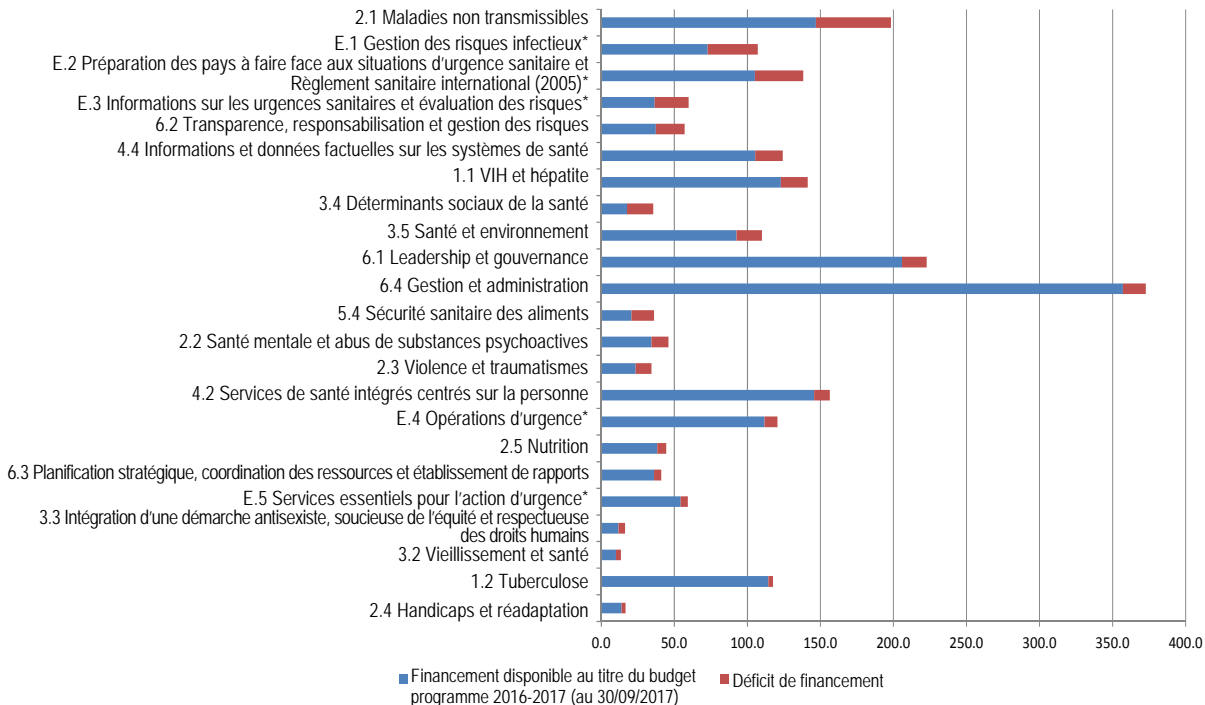
**Tableau. Budget programme 2016-2017 : résumé du financement et des dépenses (projections comprises) (en millions de US \$)**

<b>Budget programme 2016-2017</b>				
<b>Éléments</b>	<b>Approuvé</b>	<b>Révisé</b>	<b>Financement disponible (au 30 septembre 2017)</b>	<b>Mise en œuvre prévue</b>
Programme de base	3 194	3 354	3 272	2 614 <sup>a</sup>
Programmes de lutte contre la poliomyélite, programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie, programmes spéciaux	1 191	1 191	2 754	1 818
<b>Total</b>	<b>4 385</b>	<b>4 545</b>	<b>6 026</b>	<b>4 432</b>

<sup>a</sup> Voir au paragraphe 9 les informations sur l'exécution financière.

7. Si la situation générale du financement est positive, certains secteurs de programme et certains grands bureaux restent sous-financés : les plus grands déficits sont enregistrés dans les secteurs des maladies non transmissibles et du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire (classés par importance du déficit, voir la Figure 1 pour plus de détails), qui s'accompagnent de déficits de financement dans les bureaux régionaux des Amériques, de l'Europe et de la Méditerranée orientale en raison du niveau important des fonds à objet désigné. En outre, le niveau de financement des contributions volontaires de base a diminué en 2016-2017 pour atteindre US \$184 millions, soit une baisse de US \$67 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui réduit les fonds souples à la disposition de l'Organisation pour combler les déficits dans les programmes sous-financés et prioritaires.

**Figure 1. Secteurs de programme où il y a des déficits de financement (au 30 septembre 2017) (en millions de US \$)<sup>1</sup>**



\* Nouveau secteur de programme créé à la suite de l'adoption de la décision WHA69(9) (2016).

8. Les fonds disponibles pour les programmes de lutte contre la poliomyélite, les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie et les programmes spéciaux sont estimés à US \$2,754 milliards (dont US \$1,397 milliard est consacré à la poliomyélite). Ce montant est bien supérieur à celui de US \$1,191 milliard fixé dans le budget programme approuvé en vertu de la décision WHA69(9), ce qui s'explique par le fait que ces travaux sont largement fonction des événements. Ainsi, en ce qui concerne la lutte contre la poliomyélite, le budget programme a augmenté en raison notamment de la réémergence du poliovirus sauvage au Nigéria, ce qui a entraîné une intensification des activités dans les pays voisins ; en outre, la transmission du poliovirus sauvage n'a pas encore été interrompue en Afghanistan et au Pakistan, donc les budgets et les dépenses dans ces pays n'ont pas pu être réduits comme prévu. Pour ce qui est de l'intervention en cas de crise ou d'épidémie, un certain nombre d'interventions d'urgence de grande ampleur ont été menées, notamment en République démocratique du Congo, en Iraq, en Somalie, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen. Des fonds supplémentaires ont été alloués pour ces crises, entre autres, notamment un financement à destination du fonds de réserve pour les situations d'urgence, qui a été utilisé dans plusieurs de ces interventions.

### Informations actualisées sur l'exécution financière

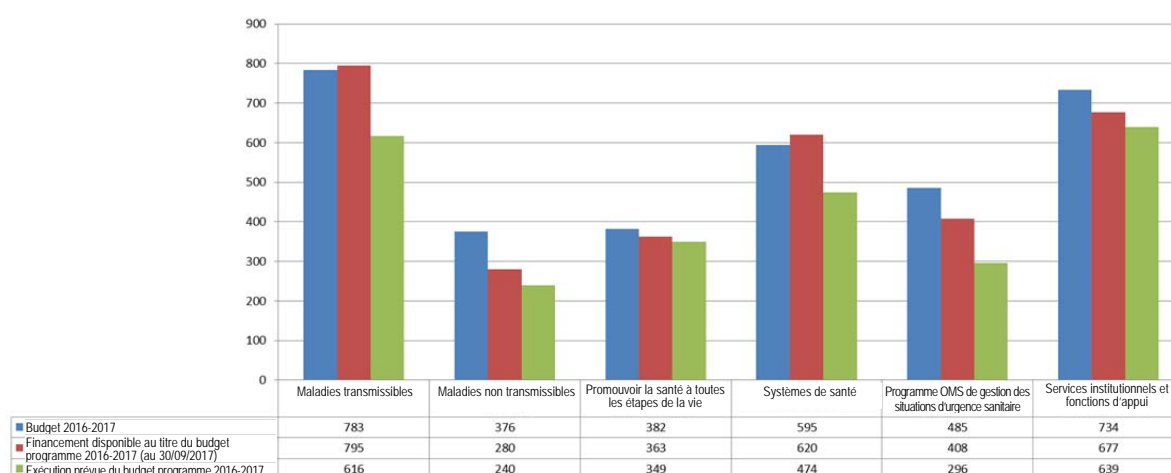
9. L'exécution financière (les dépenses) pour 2016-2017 est estimée à US \$4,432 milliards, ce qui comprend US \$2,614 milliards (contre un budget de US \$3,354 milliards approuvé lors de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé) pour les programmes de base et US \$1,818 milliard

<sup>1</sup> Dans cette figure, les secteurs de programme sont classés en fonction de l'ampleur de leur déficit de financement (ordre décroissant).

(contre un budget de US \$1,191 milliard approuvé lors de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé) pour les programmes de lutte contre la poliomyélite, les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie et les programmes spéciaux. L'exécution financière est inférieure aux fonds disponibles pour les deux catégories, et en particulier pour les programmes de lutte contre la poliomyélite et les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie. Cela s'explique par le fait que, pour les programmes de base, le financement n'est pas totalement en adéquation avec le budget et certaines contributions arrivent trop tardivement au cours de l'exercice pour que les activités soient substantiellement mises en œuvre. Il faut une meilleure prévisibilité pour limiter l'impact de ces retards sur la mise en œuvre du programme. Le même problème se pose pour les programmes de lutte contre la poliomyélite et les programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie, auquel s'ajoute le fait que ces travaux sont fonction des événements, ce qui signifie que le calendrier des travaux dépend des interventions individuelles et des appels à lever des fonds pour ces interventions.

10. La Figure 2 ci-dessous présente le budget, les fonds disponibles et l'exécution financière prévue jusqu'à la fin de l'exercice pour les programmes de base, par catégorie. Elle montre clairement que l'ampleur de l'exécution financière est en lien avec la disponibilité des fonds – les catégories où les niveaux de financement sont plus élevés ont tendance à atteindre une meilleure mise en œuvre. Les déficits les plus importants sont enregistrés dans la catégorie 2 (maladies non transmissibles) et dans le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire.

**Figure 2. Budget des programmes de base 2016-2017 : budget programme,<sup>a</sup> fonds disponibles et exécution financière, par catégorie (en millions de US \$, prévisions incluses)**



<sup>a</sup> Tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé.

## PERSPECTIVES FINANCIÈRES GÉNÉRALES POUR L'EXERCICE 2018-2019

11. En mai 2017, la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé a adopté un budget de US \$4,422 milliards pour l'exercice 2018-2019.<sup>1</sup> Ce budget comprend le volet du programme de base, qui couvre les six catégories principales d'activités de l'OMS et qui s'élève à US \$3,4 milliards ; il sera financé par les contributions fixées à hauteur de US \$957 millions ainsi que par des contributions volontaires à hauteur de US \$2,443 milliards. Le volet du programme de base du budget programme a

<sup>1</sup> Voir la résolution WHA70.5.

enregistré une croissance de US \$46 millions, soit 1 %, par rapport au budget programme pour l'exercice 2016-2017. L'enveloppe de US \$1,021 milliard prévue pour l'éradication de la poliomyélite, la recherche sur les maladies tropicales et la recherche en reproduction humaine (présentée indépendamment du volet du programme de base) sera financée exclusivement par des contributions volontaires, de même que les activités d'intervention en cas d'épidémie de l'OMS ; des budgets distincts seront préparés pour ces volets en fonction des besoins d'intervention.

12. Sur la base des informations dont on dispose actuellement, le niveau estimé de financement du budget programme 2018-2019 est de US \$3,180 milliards (ce qui comprend l'estimation du solde à reporter pour 2018-2019 et les prévisions de financement).<sup>1</sup> Ce montant ne comprend pas les US \$538 millions destinés aux programmes d'intervention en cas de crise ou d'épidémie, pour lesquels des budgets distincts seront établis. À l'exclusion des prévisions, le montant du financement disponible devrait être comparable à celui de l'ouverture de l'exercice précédent.

13. Sur une note moins positive, on estime actuellement que le niveau des contributions volontaires de base sera encore à la baisse, ce qui a des conséquences négatives sur la flexibilité de l'Organisation compte tenu de la redéfinition des priorités attendue.

14. Il est apparu que le dialogue sur le financement de l'OMS est une innovation qui a permis d'améliorer dans une certaine mesure la mise en adéquation des contributions volontaires à usage déterminé de même que la prévisibilité. En outre, la transparence du financement de l'OMS et la manière dont ce financement se réalise ont été améliorées grâce au portail Web du budget programme, qui met à disposition des informations financières régulièrement mises à jour. Un rapport complet portant sur le budget programme 2016-2017 et sur le financement sera présenté lors de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

### **Campagne de financement**

15. En se fondant sur les enseignements tirés de l'expérience, l'initiative de transformation du Directeur général vise à faire passer à la vitesse supérieure les travaux entamés avec le dialogue sur le financement, et à le transformer en un processus de haut niveau pour lequel une stratégie d'investissement et de plaidoyer sera mise sur pied. Des plans de participation et de communication personnalisés seront introduits à l'intention des États Membres, de la société civile, des principaux soutiens et d'autres partenaires. Ces travaux seront appuyés par un ensemble de manifestations dont le contenu sera précisé au cours de l'année 2018.

### **MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION**

16. Le Comité est invité à prendre note du rapport.

= = =

---

<sup>1</sup> Les dernières informations seront communiquées au moment de la vingt-septième réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration et seront ensuite publiées sur le portail Web de l'OMS à l'adresse <http://open.who.int>.